

L'IUT au service

des entreprises



L'ALTERNANCE EN B.U.T.





UN GRAND CHANGEMENT POUR DE MEILLEURES PERSPECTIVES UNE AMÉLIORATION SIGNIFICATIVE DE TROUVER UN EMPLOI

JUSQU'À 2

ANNÉES AU SEIN
DE VOS ÉQUIPES

UN ALTERNANT MIEUX FORMÉ
UNE RECRUE + EFFICACE

- Une meilleure montée en compétences
- Un jeune formé à vos pratiques & vos outils
- Une personne opérationnelle pour sa 3^e année
- Une efficacité accrue à votre service
- Une autonomie renforcée
- Un gage de fidélisation à votre entreprise

Un accompagnement nécessaire

Une montée en puissance adaptée



- Développez de nouveaux projets et renforcez vos équipes
- Faites connaître votre entreprise et vos métiers auprès de nos étudiants
- Anticipez vos besoins en recrutements
- Préparez une prise de poste
- Recrutez une personne motivée et formée aux nouvelles technologies et outils d'aujourd'hui
- Formez un salarié aux techniques et méthodes de l'entreprise
- Assurez une transmission de votre culture d'entreprise, de vos valeurs et de votre savoir-faire
- Développez les compétences de vos employés grâce à la formation continue
- Soutenez la recherche en collaborant aux projets de nos enseignants-chercheurs



PARTICIPEZ À LA FORMATION

de nos étudiants

- Proposez des mises en situations professionnelles et encadrez des étudiants
- Prenez part aux décisions lors des conseils de formations et œuvrez à l'élaboration des programmes
- Assurez des cours à l'IUT en tant que chargés d'enseignement vacataire
- Contribuez à l'équipement pédagogique de l'IUT au travers du versement de la taxe d'apprentissage

Notre offre

de formation en alternance

Spécialités	/ERSITAIRES DE TECHNOLOGIE Parcours		1e A	2e A	3e A
Specialites	Administration et Justice		FI	FI	FI
Carrières Juridiques	Entreprise et Association		 FI	FI	ALT
	Gestion Comptable, Fiscale et Financière		FI	FI	FI
Gestion des Entreprises et des				ALT	ALT
Administrations	Gestion et Pilotage des Ressources Humaines			FI/ ALT	:
Cánia Élastrique et	Gestion, Entrepreneuriat et Management d'Activ	rites	FI		
Génie Électrique et Informatique	Automatisme et Informatique Industrielle		FI	ALT	ALT
Industrielle	Électronique et Systèmes Embarqués		FI	FI	FI
Génie Mécanique et	Innovation pour l'Industrie		FI	ALT	ALT
Productique	Simulation Numérique & Réalité Virtuelle		FI	FI	FI
Métiers du Multimé- dia et de l'Internet	Stratégie de Communication Numérique et Design d'Expérience		FI	ALT	ALT
	Création Numérique		FI	FI	ALT
ara et de l'internet	Développement Web et Dispositifs Interactifs		FI	I FI/ ALT	FI/ AL1
Techniques de	Marketing Digital, e-business et Entrepreneuriat		FI	FI	FI
	Marketing et Management du Point de Vente		FI	ALT	ALT
Commercialisation	Business Développement et Management de la Relation Client		FI	FI	FI
	Business International : Achat et Vente		FI	FI	FI
LICENCES PROFE	SSIONNELLES EN 1 AN				
	Mentions	Parcours			
Assurance Banque Finance : Chargé de Clientèle		<u>:</u> -			
Assurance Banque Finance : Supports Opérationnels		Gestionnaire et conseiller en assurances			
Commercialisation de Produits et Services		Banque Assurance			
Métiers de la GRH : Formation, Compétences et Emploi		Ressources Humaines et Paye			
Métiers de l'Industrie : Conception de Produits Industriels		<u>-</u>			
Maintenance et Tech	Objets Connectés pour l'Industrie du Futur				
Métiers de la Comm	Stratégies de Communication Plurimédia				
Métiers de l'Informa	Développement Web Front et Back				

Maintenance et Tech	nologie : Systèmes Pluritechniques	Objets Connectés pour l'Industrie du Futur		
Métiers de la Commu	ınication : Chef de Projet	Stratégies de Communication Plurimédia		
Métiers de l'Informa	tique : Applications web	Développement Web Front et Back		
Technico-commercia	Technico-commercial Industriel			
AUTRES FORMATI	ONS EN ALTERNANCE			
Intitulés	Des	criptif		
DU GOL	Diplôme Universitaire Gestion des Opérations Logistiques (niv. II)			
DCG (préparation)	Diplôme de Comptabilité et de Gestion			
DSCG (préparation)	Diplôme Supérieur de Comptabilité et de Gestion			



Un portail dédié

à l'alternance





Un portail créé pour faciliter les démarches des employeurs qui recrutent en contrat d'apprentissage ou de professionnalisation.

> Scannez le QR Code www.alternance. emploi.gouv.fr/





PRINCIPAUX AVANTAGES

Aides, exonérations aux employeurs

Contrat d'apprentissage

- Exonération des cotisations sociales, totale ou partielle,
- Des déductions fiscales de la taxe d'apprentissage (bonus alternant...),
- Aides supplémentaires en cas d'embauche d'un travailleur handicapé,
- Aide unique pour les employeurs qui recrutent en apprentissage (sous conditions):
- 4 125 € max pour la 1e année d'exécution du contrat
- 2 000 € max pour la 2e année d'exécution du contrat
- 1 200 € max pour la 3e année d'exécution du contrat

- Exonération des cotisations patronales d'assurances sociales (assurance maladie, maternité, invalidité, vieillesse-décès) et d'allocations familiales lorsque le salarié est âgé de 25 ans et plus ;
- Exonération spécifique pour certains groupements d'employeurs (GEIQ),
- Une aide pour les entreprises de plus de 250 salariés employant plus de 5 % d'alternants en 2015 (taxe versée en 2016).
- Une aide de 2000 € est versée aux entreprises à l'embauche d'un demandeur d'emploi âgé de 25 ans et + en contrat de professionnalisation
- Aide forfaitaire attribuée à l'employeur par Pôle emploi pour l'embauche d'un demandeur d'emploi de 26 ans et +
- Aide pour l'accompagnement personnalisé vers l'emploi dans les GEIQ



Effectuez une simulation de calcul d'aides aux employeurs



L'aide est versée mensuellement, dès le premier mois et dès la réception de la déclaration sociale nominative (DSN) et contrôle de celle-ci par l'Agence de services et de paiement (ASP).

Aide exceptionnelle

Bénéficiez encore de la prime d'état de 8000 € pour tout contrat signé avant le 30 juin 2022. Il s'agit d'une aide pour accompagner financièrement les employeurs qui recrutent en contrats d'apprentissage.

0 809 549 549

Infos auprès de Agence de Services et de Paiement

Les contrats

Mieux comprendre les dispositifs

	Contrat d'apprentissage	Contrat de professionnalisation			
Qui est concerné ?	Secteur public et privé	Secteur privé			
Pour quel public ?	 De 16 à 29 ans révolus Travailleur handicapé (pas de limite d'âge) Autres situations voir sur : alternance.emploi.gouv.fr /decouvrir-lalternance ou sur entreprendre.service-public.fr/vosdroits/F31704 	 De 16 à 25 ans révolus Demandeurs d'emplois de 26 ans et + Bénéficiaires du revenu de solidarité active (RSA), de l'allocation de solidarité spécifique (ASS) ou de l'allocation aux adultes handicapés (AAH); Personnes ayant bénéficié d'un contrat aidé (contrat unique d'insertion - CUI) 			
Quel type de contrat ?	CDD : contrat à durée déterminéeCDI : contrat à durée indéterminée	CDD : contrat à durée déterminéeCDI : contrat à durée indéterminée			
Quelle durée ?	CDD : 6 mois minimum à 3 ansTravailleur handicapé : jusqu'à 4 ans	 CDD : 6 à 12 mois au minimum Elle peut être allongée selon la situation 			
Quelles conditions de travail ?	 Le bénéficiaire obtient un statut de salarié. À ce titre, les lois, les règlements et la convention collective de la branche professionnelle et celle de l'entreprise lui sont applicables dans les mêmes conditions qu'aux autres salariés. Le temps de travail effectif inclut le temps passé en formation. 				
Combien le dispositif va t-il me coûter ?	Selon l'âge, le niveau d'études, il s'agit d'un % du SMIC ou du salaire minimum conventionnel si plus favorable	Selon l'âge, le niveau d'études, il s'agit d'un % du SMIC. Pour les 26 ans et +, il s'agit d'un SMIC ou 85% de la rémunération minimale conventionnelle ordinaire.			
Coût de	Coût de l'alternant : référez-vous au tableau de rémunération plus bas				
Av	antages, exonérations et aides : référez	-vous à la page 5			
Et concernant la for- mation ?	Au minimum 25% de la durée totale du contrat	150 heures minimum et comprises entre 15 et 25% de la durée totale du contrat			
Quel est mon rôle au- près de l'alternant ?	Désignation par l'employeur d'un tuteur ou maître d'apprentissage en fonction du contrat choisi qui accompagnera l'alternant dans sa formation pratique et théorique.				
La formation est-elle financée ?	Le financement des frais de la formation est pris en charge par l'OPCO dont dépend l'entreprise en fonction du coût contrat défini par la branche dont elle dépend (secteur privé). Pour les employeurs publics, se rapprocher de la DFPA de l'URCA	est pris en charge par l'OPCO			

TABLEAU DE RÉMUNÉRATION								
	Contrat d'apprentissage			Contrat de professionnalisation				
	18 à 20 ans	21 à 25 ans	26 ans et +		18 à 20 ans	21 à 25 ans révolus	26 ans et +	
Année 1	43% SMIC	53 % SMIC	100% SMIC*	Inférieur au Bac**	:	70% SMIC au moins	SMIC ou 85%	
Année 2	51% SMIC	61% SMIC	100% SMIC*	1 ~	:	80% SMIC au moins	du salaire minimum conventionnel de branche si plus favorable	
Année 3	67% SMIC	78% SMIC	100% SMIC*					

^{*} ou du salaire minimum conventionnel correspondant à l'emploi occupé, s'il est plus favorable

^{**} niveau de formation initiale avant le contrat de professionnalisation

Où me renseigner?

Guide & conseils





SUR NOS FORMATIONS

IUT de Troyes / Université de Reims Champagne-Ardenne

• L'offre de formation complète de l'IUT de Troyes www.iut-troyes.univ-reims.fr/modalités-de-formation/

Pour contacter notre Service Formation Continue & Alternance Tel: +33 (0)3 25 42 46 46 | Courriel: fc.iut-troyes@univ-reims.fr

• Le Guide de l'alternance 2022 - Direction de la Formation Professionnelle et de l'Apprentissage de l'URCA

www.univ-reims.fr/media-files/39663/guide-de-l-alternance-cfa-dfpa-2022-web.pdf

Pour contacter la DFPA

Tel: +33 (0)3 26 91 86 66 | Courriel: dfpa@univ-reims.fr









SUR LES DISPOSITIFS

Informations, aides, exonérations, démarches

- Un portail d'informations dédié à l'alternance
- www.alternance.emploi.gouv.fr/accueil
- Aide sur les démarches administratives Portail alternance www.alternance.emploi.gouv.fr/demarches-administratives
- Entreprendre, site d'information administrative aux entreprises https://entreprendre.service-public.fr/
- Simulateur de calcul d'aides aux employeurs www.alternance.emploi.gouv.fr/simulateur-employeur/etape-1
- Guide pratique Employeur du Ministère du Travail Aide aux contrats en alternance (2021/2022) https://travail-emploi.gouv.fr/IMG/pdf/guide_employeur.pdf
- URSSAF Guide des exonérations pour contrats spécifiques www.urssaf.fr/portail/home/employeur/beneficier-dune-exoneration/ exonerations-ou-aides-liees-a-la.html











CONCEPTION

Service communication de l'IUT de Troyes Édition avril 2022

CRÉDIT PHOTOS

Photos & illustrations obtenues sur freepik.com

- "People working as a team company" image par Freepik.com
- "Chef D'équipe Et Concept De Travail D'équipe" illustration par Freepik.com
- "Gens D'affaires Au Bureau" image par Freepik.com
- "Rédacteurs De Contenu Minuscules Créant Une Illustration Plate D'articles Web" vecteur par Freepik.com
- "Les Analystes Financiers Font L'état Des Résultats Avec Une Calculatrice Et Un Ordinateur Portable. Compte De Résultat, état Financier De L'entreprise, Illustration De Concept De Bilan" vecteur par Freepik.com
- "Équipe De Gestionnaires De Crise Résolvant Des Problèmes D'homme D'affaires. Les Employés Avec Un Enchevêtrement Démêlant Ampoule" image par Freepik.com



9, rue de Québec CS 90396 - 10026 Troyes Cedex

Tél: 03 25 42 46 46 Fax: 03 25 42 71 16

www.iut-troyes.univ-reims.fr

REJOIGNEZ NOUS SUR:













Fraternité

